



Discours sur le budget 2016

Prononcé par madame Danielle Lavoie, mairesse de la ville d'Otterburn Park

Lundi 21 décembre 2015

Chers citoyennes, citoyens,
Collègues membres du conseil et gestionnaires de la Ville.

Nous déposons ce soir le budget de la Ville d'Otterburn Park pour l'année 2016.

Durant la dernière année, le conseil municipal, avec les directeurs des différents services municipaux, s'est affairé à différentes tâches. Nous avons, entre autres, examiné les dépenses et déployé les efforts nécessaires pour que notre ville demeure accueillante, champêtre et soucieuse du respect de son environnement, tout en assurant la qualité des services aux citoyens, une priorité pour tous les membres du conseil.

Le conseil est heureux de vous présenter le budget pour l'année 2016, en collaboration avec Mme Diane Gaudette, directrice du Service des finances et de la trésorerie de la Ville d'Otterburn Park.

J'annonce que le taux de taxe pour le secteur résidentiel diminuera de 0,8614 du 100 \$ d'évaluation à 0,8173 du 100 \$. Toutefois, il faut tenir compte qu'un nouveau rôle a été déposé pour les années 2016, 2017 et 2018. Ce nouveau rôle impose une augmentation d'un peu plus de 6 % de la valeur des propriétés. Malgré ce fait, le conseil municipal a souhaité limiter la hausse des revenus liés à la taxe foncière générale à 1,3 %, soit un taux correspondant à l'indice des prix à la consommation au moment de la préparation budgétaire. Ainsi, le compte de taxes des citoyens ne devrait pas subir de contrecoups majeurs du nouveau rôle. Par cette décision, le conseil municipal a voulu tenir compte, pour l'année 2016, de la capacité de payer des citoyens et des sources de revenu limitées de la Ville.

Malheureusement, des ententes incontournables avec certaines régies font en sorte que la tarification des services rendus par celles-ci est revue à la hausse, passant de 611 \$ à 651 \$ par unité de logement. Les services touchés sont : les collectes des matières recyclables et des matières résiduelles, l'assainissement des eaux (*Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu*) et le traitement de l'eau potable (*Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu*). De plus, la tarification pour les propriétaires d'une piscine augmentera de 50 \$ à 60 \$.

Le budget présenté ce soir est équilibré. Il repose, entre autres, sur les revenus de transfert liés à une subvention obtenue dans le cadre de la *Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* dont nous recevrons les premiers versements en 2016. Cette subvention est en lien avec les travaux de réhabilitation des infrastructures des rues du Prince-Edward, d'Oxford et Maple, réalisés l'été dernier.

Nos sources de revenus demeurent constantes puisqu'il n'y a pas encore de développement permettant de les accroître. Actuellement, 93 % de nos revenus proviennent de la taxe foncière résidentielle et, malgré l'augmentation incontournable des dépenses de fonctionnement, l'assiette de taxation demeure la même, nous obligeant ainsi à une grande rigueur dans la gestion financière et dans les choix que nous ferons au cours de l'année 2016.

Ainsi, nos réflexions et analyses, dans l'optique de maintenir une offre de service de qualité aux citoyens, nous amènent à prioriser certains projets.

1. Nous terminerons la phase 2 des travaux d'aménagement de la plage de la Pointe-Valaine qui a connu, depuis le début de l'année, des améliorations notables. Les prochaines phases seront réalisées en fonction des disponibilités budgétaires de la Ville.
2. Nous verrons à réaliser un nouveau plan quinquennal d'intervention pour les infrastructures pour les prochaines années. Cet outil de planification est essentiel pour ordonnancer les travaux d'infrastructures à réaliser dans une perspective de saine gestion financière et pour avoir accès aux subventions disponibles. Ainsi, pour 2016, nous ne prévoyons pas de travaux majeurs de nos infrastructures mais certains projets, de moindre envergure, seront mis de l'avant. L'amélioration du réseau routier se poursuivra.
3. Au cours de la prochaine année, le projet structurant concernant l'avenir de la piscine municipale sera au cœur de nos préoccupations. Nous avons déjà constitué un fonds pour un projet de piscine intérieure et/ou extérieure. Nous sommes conscients de la désuétude des installations actuelles et nous sommes à évaluer les alternatives possibles et ce, en fonction de notre capacité financière, de nos alliances intermunicipales possibles et des subventions mises à notre disposition. Des informations en regard de ce projet vous seront transmises dans les premiers mois de 2016.
4. Nous prévoyons également l'installation de terrains de tennis pour répondre à une demande citoyenne répétée et ainsi élargir l'offre de service au niveau récréatif.
5. Le programme particulier d'urbanisme des Quatre-Terres devrait entrer dans sa phase finale d'adoption au début de l'année 2016.
6. Les investissements au niveau informatique se poursuivront, notamment par l'installation d'un réseau de fibre optique entre le garage municipal et l'hôtel de ville.
7. Le stationnement du Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine sera réaménagé pour favoriser une utilisation conforme à certains principes de développement durable et, par la même occasion, réduire les nuisances subies par les citoyens vivant à proximité. En effet, un montant de 200 000 \$ sera consacré à la réalisation de ce projet.

Voilà l'essentiel de nos engagements pour l'année 2016. Je tiens à remercier mes collègues élus et tous les gestionnaires pour leur généreuse contribution à la réalisation de cet exercice annuel exigeant et pour leur engagement face aux objectifs fixés.

J'invite maintenant Mme Gaudette à vous présenter l'ensemble de ces informations illustrées sous forme de tableaux. Une période de questions suivra par la suite.

Je vous remercie de votre attention,

Danielle Lavoie
Mairesse